

Université de Nice Sophia Antipolis
Séminaire d'études des doctorants du CERDP (E.A. n° 1201)



« Faire une thèse en droit privé »

Mardi 23 avril 2013, 14h-17h30

Sous la présidence de Monsieur le Professeur Daniel TRICOT

**Agrégé des Facultés de droit
Président honoraire de la Chambre commerciale de la Cour de cassation
Président de l'Association française des docteurs en droit (AFDD)**

14h00 : Discours d'ouverture

- M. Jean-Raphaël DEMARCHE, Maître de Conférences à l'Université de Nice Sophia Antipolis, organisateur du colloque
- M. le Professeur Daniel TRICOT, Président de l'AFDD

14h30 : « Pourquoi une thèse ? », Mme Caroline FABRE, doctorante du CERDP

15h00 : « Qu'est-ce que la recherche juridique ? », Mme Sandy RAGNOLO-RAULT, doctorante du CERDP

15h30-16h00 : pause

16h00 : « Le doctorant : entre thèse, laboratoire et travaux dirigés », M. Valérian FOURMY, doctorant du CERDP

16h30 : « L'aboutissement de la thèse et la valorisation du titre de Docteur en droit », Mme Marie-Cécile LASSEUR, doctorante du CERDP

17h00 : Echanges avec le public